

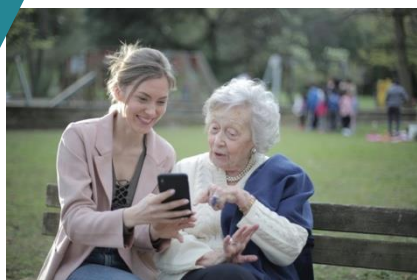
CAP Agent Accompagnant au Grand Âge



DÉCOUVRIR

Le/la titulaire du CAP Agent Accompagnant au Grand Âge de niveau 3 accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. C'est le premier niveau de qualification. Il/elle travaille auprès des personnes âgées en structures sociales et médico-sociales dont en Ehpad.

Ses activités sont diverses :



- **Public ciblé** : Personnes âgées en structures sociales et médico-sociales.
- **Lieux d'activités** : Il/elle exerce ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.
- **Maintien de l'autonomie de la personne** : Afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne, l'accompagnement envisagé est adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur. Le/la

professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix. Il/elle participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe. Le/la titulaire du CAP Agent accompagnant au grand âge exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il/elle applique les règles d'hygiène et de sécurité. Il/elle adopte une attitude professionnelle adaptée dans le respect de l'intimité de la personne et de ses croyances.

- **Prévention des risques professionnels** : Il/elle prend en compte dans l'ensemble de ses activités la prévention des risques professionnels.
- **Usage du numérique et de la domotique** : Le/la professionnel(le) intègre dans ses activités l'usage de la domotique et de l'outil numérique, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel.

FORMATION

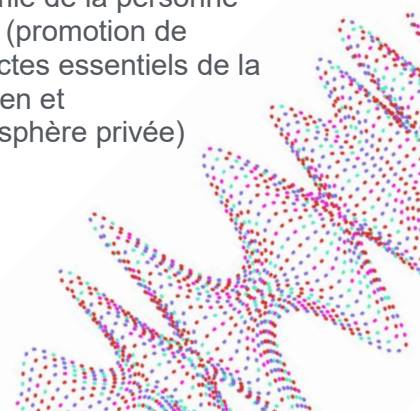
Contenu de la formation

Enseignements Généraux

- Français
- Histoire Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Anglais
- EPS
- Arts appliqués et cultures artistiques

Découverte professionnelle

- Services en entretien dans l'environnement collectif de la personne (mise en place et service des repas, remise en état des matériels et des espaces collectifs, entretien du linge)
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé (promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, entretien et personnalisation de la sphère privée)



STAGES EN ENTREPRISE

La **période de formation en entreprise** est de 14 semaines sur deux années. La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique du lycée.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le/la titulaire du CAP exerce son métier dans différents secteurs :

- ASH en structure accueillant des personnes âgées
- Accompagnant des personnes âgées

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre en Mention Complémentaire d'Aide à Domicile.

- Exemple(s) de formation(s) :
- CS (certificat de Spécialisation) Aide à domicile.



QUALITÉS REQUISES

- Patience, discrétion, politesse, bienveillance
- Sens de la communication, ouverture d'esprit
- Esprit d'équipe
- Résistance physique

ADMISSION

En sortie de troisième en suivant la procédure AFFELNET par le collège d'origine ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.

